

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 décembre 2021
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 10 décembre 2021, adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux que le Conseil de sécurité a menés durant le mois de février 2021 sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (voir annexe).

Ce récapitulatif, établi sous ma responsabilité et en concertation avec d'autres membres du Conseil, ne doit toutefois pas être considéré comme reflétant les vues de celui-ci.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Barbara **Woodward**



**Annexe à la lettre datée du 10 décembre 2021 adressée
au Président du Conseil de sécurité par la Représentante
permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité
sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord (février 2021)**

Introduction

En février 2021, sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Conseil de sécurité a tenu 28 réunions, dont 17 réunions publiques et 11 réunions privées, toutes par visioconférence. Il a adopté quatre résolutions et deux déclarations de sa présidence et publié trois déclarations à la presse.

Questions thématiques et autres questions

*Maintien de la paix et de la sécurité internationales : suivi de l'application
de la résolution [2532 \(2020\)](#)*

Le 17 février, le Conseil de sécurité a tenu par visioconférence une réunion publique sur le suivi de l'application de sa résolution [2532 \(2020\)](#), dans laquelle il avait appelé à mettre en place des cessez-le-feu dans les situations de conflit armé afin de faciliter la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette réunion était présidée par le Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement international du Royaume-Uni, Dominic Raab. Le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général, Antonio Guterres, du Directeur général de l'Alliance Gavi, Seth Berkley, de la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Henrietta Fore, et du Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Jagan Chapagain. Le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, les Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, de la Norvège et de la Tunisie, le Vice-Ministre des affaires étrangères du Viet Nam et le Ministre délégué de la France chargé du commerce extérieur et de l'attractivité ont également participé à la réunion.

Dans son exposé liminaire, le Secrétaire général a réitéré ses appels à la solidarité et à un cessez-le-feu mondial en vue de faciliter la riposte face à la COVID-19, et plaidé pour la mise au point d'un nouveau plan de vaccination mondial sous la supervision d'une équipe spéciale d'urgence du Groupe des Vingt (G20). Le docteur Berkley a déclaré que la vaccination contre la COVID-19 était le plus grand défi que le système multilatéral ait eu à relever depuis une génération et qu'il fallait investir dans la sécurité sanitaire mondiale. M^{me} Fore a demandé aux membres du Conseil de sécurité de veiller à ce que les plans de vaccination nationaux couvrent tout le monde, de rendre possible la mise en place de pauses humanitaires et d'aider à relancer les campagnes de vaccination contre d'autres maladies. M. Chapagain a évoqué la nécessité d'instaurer un climat de confiance aussi bien au sein des communautés qu'au niveau international, notamment en honorant les promesses qui avaient été faites concernant l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, afin de lutter contre la désinformation et la réticence à la vaccination. Il a rendu hommage aux 14 millions de soignantes et soignants, agentes et agents humanitaires et bénévoles de première ligne pour ce qu'on leur devait et préconisé de faire de leur protection une priorité.

Les membres du Conseil ont réclamé un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 et présenté les mesures qu'ils avaient prises pour endiguer la pandémie.

Le 26 février, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution [2565 \(2021\)](#). Dans cette résolution, il a demandé que soit renforcée la coopération internationale afin de faciliter un accès équitable et abordable aux vaccins contre la COVID-19. Il a également exigé de nouveau la cessation des hostilités dans toutes les situations dont il était saisi, ainsi que l'instauration d'une pause humanitaire durable, généralisée et soutenue pour faciliter un acheminement et une distribution équitables, sûrs et sans entrave des vaccins contre la COVID-19 dans les zones de conflit armé. Il a en outre réaffirmé que la cessation des hostilités et la pause humanitaire ne s'appliqueraient pas aux opérations militaires dirigées contre certains groupes terroristes qu'il avait désignés comme tels. Il a enfin exprimé son intention, d'une part, d'examiner les situations portées à son attention par le Secrétaire général, dans lesquelles les hostilités et les activités de groupes armés faisaient obstacle à la vaccination contre la COVID-19, et, d'autre part, d'étudier les mesures supplémentaires qu'il pourrait être nécessaire de prendre afin que ces obstacles soient levés et que les hostilités soient interrompues pour permettre la vaccination.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : climat et sécurité

Le 23 février, le Premier Ministre du Royaume-Uni, Boris Johnson, a présidé un débat public virtuel sur les liens entre les changements climatiques et la sécurité. À cette occasion, le Secrétaire général et une représentante de la jeunesse, Nisreen Elsaïm, ont fait des exposés. Avant l'ouverture du débat a été diffusée une vidéo préenregistrée dans laquelle Sir David Attenborough a conjuré les dirigeants et dirigeants politiques d'empêcher qu'une catastrophe mondiale ne se produise.

Le Secrétaire général a déclaré que le dérèglement climatique amplifiait et multipliait les crises et que les changements climatiques asséchaient les rivières, amoindrirent les récoltes, détruisaient les infrastructures critiques et déplaçaient les populations. Il a ajouté que les domaines d'action prioritaires devaient être les suivants : faire avancer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et assurer le succès de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), devant se tenir à Glasgow (Royaume-Uni) ; protéger les pays les plus vulnérables, en les aidant à s'adapter et à renforcer leur résilience face aux changements climatiques ; adopter un concept de sécurité qui place l'humain au centre ; renforcer les partenariats internationaux. M^{me} Elsaïm a signalé que, si l'on ne prenait pas d'urgence des mesures, les risques de sécurité liés au climat rendraient davantage de pays vulnérables aux conflits. Elle a rappelé qu'en 2007, année où le Royaume-Uni avait organisé le premier débat sur le sujet, le Secrétaire général de l'époque, Ban Ki-moon, avait qualifié le conflit au Darfour de premier conflit climatique moderne. Elle a indiqué que les Soudanais continuaient aujourd'hui de vivre dans une insécurité permanente et qu'il était crucial, pour surmonter ces difficultés, de faire participer les jeunes.

Certains membres du Conseil ont souligné que, s'ils n'étaient pas la cause première des conflits, les changements climatiques pouvaient néanmoins avoir un effet multiplicateur sur ceux-ci, et appelé l'attention sur le fait que la pénurie d'eau, la désertification et le déclin de l'agriculture pouvaient jouer un rôle dans la perpétuation des dynamiques de conflit dans certaines régions, en particulier en Afrique. D'autres ont rappelé que la lutte contre les changements climatiques rendait nécessaire l'adoption d'une approche globale et que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constituait l'instance à privilégier dans ce cadre.

Trois représentants ont également pris la parole au nom de groupements de pays : le représentant du Malawi, au nom du Groupe des pays les moins avancés ; celui d'Antigua-et-Barbuda, au nom des petits États insulaires en développement ; celui de l'Allemagne, au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme

Le 10 février, le Conseil de sécurité a tenu par visioconférence une réunion publique sur la lutte contre le terrorisme. Le Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, a présenté aux membres du Conseil le douzième rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIL (Daech) (S/2021/98). Il a appelé l'attention sur la menace que Daech continuait de représenter en Iraq et en République arabe syrienne, ainsi que sur celle que représentaient les affiliés du groupe dans la région, notamment en Afrique subsaharienne, et les attaques encouragées par Daech en Europe. Il a également informé les membres du Conseil des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les tendances en matière de terrorisme et sur l'appui apporté aux États par le Bureau de lutte contre le terrorisme. La Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, Michèle Coninsx, a expliqué que la Direction exécutive jouait un rôle irremplaçable pour ce qui était d'évaluer l'application par les États des résolutions du Conseil ayant trait à la lutte antiterroriste et continuait de s'employer à repérer les domaines dans lesquels une assistance technique était nécessaire, ainsi qu'à rendre compte des tendances en matière de terrorisme.

Des membres du Conseil ont souligné qu'il était crucial de combattre Daech en Iraq et en République arabe syrienne ainsi que de parer aux différentes menaces qui se faisaient jour dans le monde et dans le cyberspace. Les membres du Conseil se sont également penchés sur certaines menaces régionales particulières, sur les moyens de combattre le phénomène des combattants terroristes étrangers en Iraq et en République arabe syrienne, sur la lutte contre le financement du terrorisme, sur la stratégie consistant à s'attaquer aux causes profondes du terrorisme pour en prévenir l'apparition, sur l'importance d'adopter des approches tenant compte des droits humains et des questions de genre, ainsi que sur le rôle que jouait la société civile dans l'efficacité de la lutte antiterroriste.

Afrique

Afrique de l'Ouest

Le 3 février, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de sa présidence sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (S/PRST/2021/3). Dans cette déclaration, le Conseil a exprimé son plein appui au Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, ainsi qu'au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour ses activités en cours. Il a appelé à la poursuite du dialogue national, régional et international en coopération avec les pays de la région afin que ceux-ci puissent prévenir et surmonter les problèmes de paix et de sécurité auxquels ils faisaient face.

Soudan et Soudan du Sud

Le 11 février, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution [2562 \(2021\)](#) portant prorogation jusqu'au 12 mars 2022 du mandat du Groupe d'experts sur le Soudan. Dans cette résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de travailler en étroite consultation avec le Gouvernement soudanais, les signataires de l'Accord de paix de Djouba, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et le Groupe d'experts afin de

procéder à un examen de la situation au Darfour, y compris les menaces pesant sur la stabilité, la mise en œuvre de l'Accord de paix et du Plan national de protection des civils, les mesures de lutte contre la prolifération des armes et le respect des mesures concernant le Darfour rappelées au paragraphe 1 de la résolution. Il a également prié le Secrétaire général de lui présenter avant le 31 juillet, en étroite coordination avec le Groupe d'experts et en consultation avec le Gouvernement soudanais, un rapport contenant des recommandations relatives à des critères clefs clairs et bien définis qui pourraient l'aider à examiner les mesures concernant le Darfour. À cet égard, il a exprimé son intention d'établir de tels critères au plus tard le 15 septembre, étant disposé à envisager d'ajuster les mesures pour les adapter à la situation au Darfour.

Somalie

Le 9 février, le Conseil de sécurité a tenu une réunion privée par visioconférence sur la situation en Somalie au titre des « Questions diverses ». Il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), James Swan. Les membres du Conseil se sont entendus sur des éléments destinés à la presse, dans lesquels ils ont exhorté les dirigeants somaliens à renouer le dialogue et à s'accorder sur les modalités nécessaires à la conduite d'élections inclusives.

Le 22 février, le Conseil a tenu par visioconférence sa réunion d'information trimestrielle et des consultations sur la situation en Somalie. Il a entendu des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUSOM, du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Caetano José Madeira, et de la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, Rita Laranjinha. Les intervenants ont appelé l'attention sur la montée des tensions politiques suscitée par les désaccords quant aux modalités d'organisation des élections. Ils ont également insisté sur l'insécurité entretenue par les attaques terroristes des Chabab et par les violences interclaniques, et décrit la dégradation de la situation humanitaire sous les effets conjugués des inondations, de la sécheresse, des invasions de criquets pèlerins et de la COVID-19. Tout en se félicitant de la tenue de pourparlers électoraux à Dhuusamarreeb, les membres du Conseil ont déploré que les discussions n'aient pas abouti à un accord et appelé les dirigeants somaliens à renouer le dialogue.

Le 25 février, le Conseil a tenu par visioconférence une réunion publique pour examiner les travaux du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution [751 \(1992\)](#) sur la Somalie. En sa qualité de Présidente du Comité, la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, Geraldine Byrne Nason, a fait un exposé au Conseil.

Le même jour, le Conseil a adopté la résolution [2563 \(2021\)](#), par laquelle il a autorisé le maintien de l'AMISOM pour deux semaines supplémentaires afin de permettre la poursuite des concertations.

République centrafricaine

Le 24 février, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information et des consultations sur la situation en République centrafricaine. Il a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, de la Directrice générale pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, M^{me} Laranjinha, et d'une représentante de la société civile, Kessy Ekomo-Soignet. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en

République centrafricaine (MINUSCA), Mankeur Ndiaye, a également fait un exposé au Conseil lors des consultations.

Le Secrétaire général adjoint a déclaré que les conditions de sécurité et la situation humanitaire se dégradaient rapidement et indiqué que le Secrétaire général recommandait de renforcer la MINUSCA. M. Chergui a demandé au Conseil de condamner les actes de violence perpétrés par les groupes armés. M^{me} Laranjinha a fait savoir que l'Union européenne se tenait prête à aider la République centrafricaine à améliorer sa gouvernance démocratique et à renforcer ses institutions. Enfin, M^{me} Ekomo-Soignet a expliqué que la récente vague de violence avait compromis l'accès à l'éducation et entraîné une recrudescence des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a également souligné que l'instauration d'une paix durable passait par l'inclusion des jeunes et des femmes. Les membres du Conseil ont condamné les actes de violence récemment commis en République centrafricaine par tous les acteurs armés et critiqué ceux qui cherchaient à saper l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine conclu en 2019.

Mali

Le 12 février, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse, dans laquelle il a condamné dans les termes les plus énergiques l'attaque perpétrée près de Douentza le 10 février 2021 contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui a fait 1 mort et 27 blessés parmi les Casques bleus togolais. Les membres du Conseil ont souligné que les attaques visant le personnel de maintien de la paix pouvaient constituer des crimes de guerre au regard du droit international et déclaré que les responsables devaient être amenés à répondre de leurs actes. Ils ont également réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constituait l'une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales.

République démocratique du Congo

Le 22 février, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse, dans laquelle il a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée contre deux véhicules du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kibumba (République démocratique du Congo), qui a coûté la vie à l'Ambassadeur d'Italie en République démocratique du Congo, à un carabinier de l'ambassade d'Italie et à un membre du personnel du PAM. Il a également souligné qu'il était impératif de traduire en justice les auteurs de ces actes.

Questions diverses

Le 3 février, le Conseil de sécurité a tenu des consultations par visioconférence pour examiner la situation au Tigré (Éthiopie) au titre des « Questions diverses ». Il a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock.

Moyen-Orient

République arabe syrienne

Le 3 février, le Conseil de sécurité a tenu par visioconférence une réunion d'information et des consultations sur la République arabe syrienne (armes chimiques). La Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, lui a présenté le dernier rapport mensuel du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et rendu compte de l'application de la résolution [2118 \(2013\)](#).

La Secrétaire générale adjointe a informé le Conseil des travaux menés par le Secrétariat technique de l'OIAC, notamment l'action engagée par l'Équipe d'évaluation des déclarations pour aider la République arabe syrienne à éclaircir toutes les questions en suspens concernant la déclaration initiale soumise par le pays à l'OIAC. Elle a insisté sur le fait qu'il était urgent d'identifier tous ceux qui avaient utilisé des armes chimiques en violation du droit international et de les amener à répondre de leurs actes. Outre les membres du Conseil, les Représentants permanents de la République arabe syrienne et de la Turquie ont fait des déclarations.

Le 9 février, le Conseil a tenu par visioconférence des consultations sur la République arabe syrienne (questions politiques). Il a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir O. Pedersen.

Le 25 février, le Conseil a tenu par visioconférence une réunion d'information sur la situation humanitaire en République arabe syrienne. Il a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ainsi que de la Directrice chargée de la réponse en Syrie de l'organisation Save the Children, Sonia Khush.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint est revenu sur la crise économique que traverse la République arabe syrienne et sur la montée de l'insécurité alimentaire dans le pays, sur la nécessité d'assurer l'accès humanitaire, ainsi que sur la question de la protection des civils, notamment sur les attaques perpétrées contre des civils, des biens de caractère civil et des travailleurs humanitaires. À la demande de la Fédération de Russie, le Secrétaire général adjoint a également présenté le cadre stratégique des Nations Unies pour la République arabe syrienne ainsi que le document « Paramètres et principes » s'y rapportant. M^{me} Khush a mis en lumière les graves répercussions que les 10 ans de conflit syrien avaient eues sur les enfants.

Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par la situation humanitaire en République arabe syrienne, aggravée par la crise économique et la pandémie de COVID-19. Ils ont souligné qu'il était crucial de fournir une aide humanitaire et de faire en sorte que les personnes dans le besoin aient accès aux services de base.

Libye

Le 9 février, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de sa présidence sur la situation en Libye (S/PRST/2021/4), dans laquelle il s'est félicité de l'accord conclu par le Forum de dialogue politique interlibyen sur une nouvelle autorité exécutive intérimaire unifiée et a demandé à celle-ci de convenir rapidement de la formation d'un nouveau gouvernement inclusif et de procéder aux préparatifs nécessaires en vue des élections présidentielles et législatives prévues pour le 24 décembre 2021. Il a également demandé à tous les États Membres d'appliquer pleinement l'embargo sur les armes et s'est félicité des mesures prises pour que l'Organisation des Nations Unies appuie le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé par la Libye, grâce au déploiement d'une équipe préparatoire des Nations Unies dans le pays.

Iraq

Le 16 février, le Conseil de sécurité a tenu par visioconférence une réunion d'information et des consultations sur la situation en Iraq. Il a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, Jeanine Hennis-Plasschaert. Celle-ci a demandé que des mesures soient prises pour résoudre les crises interdépendantes auxquelles l'Iraq fait face, notamment la crise économique et la crise sanitaire liée à la COVID-19. Elle a confirmé que l'enregistrement des candidats et l'inscription des électeurs sur les listes électorales étaient en cours, mais indiqué

que le Parlement iraquien devait sans plus tarder arrêter la version définitive de la loi sur la Cour suprême fédérale. De nombreux membres du Conseil ont souligné qu'il était indispensable d'organiser des élections libres et régulières, de mettre en œuvre des réformes économiques et de lutter contre le terrorisme. Les membres ont condamné l'attaque à la roquette perpétrée à Erbil le 15 février. Le Représentant permanent de l'Iraq a déclaré que la participation de l'Organisation des Nations Unies à l'organisation des élections permettrait de renforcer la confiance dans le processus électoral.

Yémen

Le 18 février, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information et des consultations sur le Yémen. À cette occasion, il a entendu des exposés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, du Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et Président du Comité de coordination du redéploiement, le général de corps d'armée Abhijit Guha, et de la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2140 \(2014\)](#), Inga Rhonda King.

L'Envoyé spécial a déclaré que la dernière offensive lancée par Ansar Allah contre la province de Mareb avait nettement envenimé la situation. Il a appelé de nouveau à la cessation des hostilités contre Mareb, soulignant que la seule façon de sortir du conflit était de mettre en place un processus politique véritablement inclusif, dirigé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU et appuyé par la communauté internationale. Le Secrétaire général adjoint a présenté un plan d'action en cinq points visant à éviter que le Yémen ne bascule dans la famine, axé sur des mesures liées à la protection des civils, à l'accès humanitaire, au financement des opérations d'aide, à l'appui à l'économie et aux progrès sur la voie de la paix. La Présidente du Comité a retracé les travaux récents du Comité et a notamment déclaré que ses membres s'étaient réunis pour entendre des exposés du Groupe d'experts sur son rapport à mi-parcours puis sur son rapport final ([S/2021/79](#)). Les membres du Conseil ont dit appuyer l'action menée par l'Envoyé spécial et répété qu'il était vital de trouver une solution à la crise humanitaire.

Le 25 février, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2564 \(2021\)](#), par laquelle il a reconduit son embargo sur les armes ciblé et son régime de sanctions ainsi que les dispositions applicables de ses résolutions [2140 \(2014\)](#) et [2216 \(2015\)](#), décidé de proroger jusqu'au 28 mars 2022 le mandat du Groupe d'experts, et imposé des sanctions au Sultan Saleh Aida Zabin sur la base des critères de désignation énoncés à l'alinéa c) du paragraphe 18 de sa résolution [2140 \(2014\)](#).

Processus de paix au Moyen-Orient

Le 26 février, le Conseil de sécurité a tenu par visioconférence une réunion d'information sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. À cette occasion, il a entendu un exposé du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, Tor Wennesland. Deux représentants de la jeunesse ont également pris la parole : Oren Gian, un étudiant israélien, et Malak AbuSoud, une étudiante palestinienne.

Le Coordonnateur spécial a signalé que les démolitions d'habitations par les autorités israéliennes dans la zone C et à Jérusalem-Est au cours du mois précédent avaient conduit au déplacement de 314 Palestiniens, dont 177 enfants. Il a qualifié de particulièrement alarmante la série d'agissements ayant visé au mois de février la communauté bédouine palestinienne de Homsa el-Bqaiia. Il a ajouté que l'Organisation des Nations Unies avait enjoint à Israël de s'abstenir de toute nouvelle

démolition et de rendre possible l'acheminement d'une aide humanitaire. Il a salué les progrès réalisés par les factions palestiniennes sur la voie de l'organisation d'élections, et indiqué que, selon les estimations, 93 % de l'ensemble des électeurs éligibles étaient inscrits sur les listes électorales et qu'environ 40 % d'entre eux avaient moins de 30 ans.

M. Gian a déclaré que, grâce à sa participation à des programmes de consolidation de la paix visant à rapprocher des jeunes israéliens et palestiniens, il avait compris que c'était l'empathie et les liens interpersonnels qui devaient servir de pierre angulaire aux négociations. Il a dit que davantage d'étudiants devraient pouvoir bénéficier de telles initiatives. Pour sa part, M^{me} AbuSoud a affirmé que le succès de ces programmes devait se mesurer à l'aune de leur capacité non seulement de rapprocher des jeunes issus des deux parties au conflit mais également de corriger les inégalités structurelles qui existaient entre les Israéliens et les Palestiniens.

La plupart des membres du Conseil de sécurité se sont déclarés préoccupés par l'ampleur des démolitions, se sont félicités des progrès accomplis en vue de la tenue d'élections palestiniennes, et ont réitéré leur appui à la solution des deux États. Plusieurs ont appelé les parties au conflit à coopérer afin de garantir l'accès aux vaccins contre la COVID-19. Certains ont souligné le rôle crucial joué par les femmes et les jeunes dans la consolidation de la paix.

Europe

Ukraine

Le 11 février, le Conseil de sécurité s'est réuni pour examiner la lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies au sujet de la situation en Ukraine. Il a entendu des exposés de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, de la Représentante spéciale de la Présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Heidi Grau, et de l'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE, Halit Çevik.

La Secrétaire générale adjointe a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de règlement négocié du conflit que dans le cadre fixé par les accords de Minsk. Elle s'est dite préoccupée par la situation humanitaire dans l'est du pays et a dit que le conflit continuait de causer des ravages humanitaires inacceptables, encore exacerbés par la pandémie de COVID-19. Elle a ajouté que l'accès humanitaire demeurerait très compliqué de part et d'autre de la ligne de confrontation. Elle a affirmé que l'Organisation des Nations Unies continuait de soutenir résolument les travaux menés dans le cadre du format Normandie ainsi que le rôle de chef de file joué par les quatre pays du format et par le Groupe de contact trilatéral dans l'action visant à parvenir à un règlement pacifique du conflit.

La Représentante spéciale de la Présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'est félicitée de l'accord de cessez-le-feu conclu le 22 juillet 2020 et a fait savoir qu'au cours de l'année écoulée, on avait constaté une réduction drastique du nombre de violations du cessez-le-feu. Elle a néanmoins précisé que, faute de progrès dans le domaine de la sécurité et sur le plan politique, la situation globale restait fragile, et que les avancées réalisées en matière de désengagement et de déminage étaient limitées. L'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE a déclaré que la présence d'armes lourdes des deux côtés de la ligne de confrontation et les restrictions mises à la liberté de déplacement des membres de la Mission spéciale étaient le signe que les obstacles à l'application des accords de Minsk perduraient.

Les membres du Conseil de sécurité ont rappelé qu'une solution diplomatique restait le seul moyen de mettre un terme au conflit et prôné la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk. Ils ont réaffirmé leur respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et exprimé leur inquiétude quant à la situation humanitaire dans le pays.

Amérique latine et Caraïbes

Haïti

Le 22 février, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information et des consultations sur la situation en Haïti. À cette occasion, il a entendu des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, Helen La Lime, et d'une représentante de la société civile haïtienne, Vivianne Roc. Le Président de la République d'Haïti, Jovenel Moïse, est également intervenu.

La Représentante spéciale a appelé l'attention sur la situation humanitaire désastreuse qui régnait dans le pays et indiqué que, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, 4,4 millions d'Haïtiens auraient bientôt besoin d'une aide humanitaire. Elle a ajouté que l'insécurité alimentaire aiguë était en hausse, aggravée par la pandémie de COVID-19 et son cortège de conséquences économiques. Elle a souligné qu'un renouveau démocratique et la tenue rapide d'élections crédibles, transparentes et ouvertes étaient nécessaires pour surmonter la longue crise politique dans laquelle Haïti était plongé.

Les membres du Conseil se sont déclarés vivement préoccupés par les crises prolongées que traversait Haïti sur les plans politique, constitutionnel et humanitaire et dans le domaine de la sécurité. Ils ont également souligné que c'était au Gouvernement haïtien qu'il incombait au premier chef de s'attaquer aux facteurs sous-jacents d'instabilité. Ils ont principalement abordé les trois problèmes suivants : l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays et la question des élections ; la nécessité d'amener les auteurs de violations des droits humains à répondre de leurs actes ; la détérioration de la situation humanitaire. Ils ont en outre exprimé leur vive inquiétude face aux informations faisant état d'une augmentation de la violence en bande organisée et des enlèvements de personnes, et exhorté les autorités haïtiennes à prendre des mesures concrètes pour protéger les civils, notamment en adoptant le projet de stratégie nationale de réduction de la violence de proximité et en allouant les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Asie

Myanmar

Le 2 février, le Conseil de sécurité a tenu des consultations par visioconférence sur la situation au Myanmar. Les membres du Conseil ont entendu un exposé de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar, Christine Burgener.

Le 4 février, le Conseil a adopté une déclaration à la presse portant sur le Myanmar. Dans cette déclaration, il a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation dans le pays depuis la déclaration de l'état d'urgence par l'armée, le 1^{er} février, et la mise en détention arbitraire de plusieurs membres du Gouvernement, notamment la Conseillère d'État Aung San Suu Kyi et le Président Win Myint. Il a demandé la libération immédiate de toutes les personnes détenues, déclaré soutenir la transition démocratique au Myanmar et insisté sur la nécessité de préserver les institutions et les mécanismes démocratiques, de s'abstenir de toute violence et de respecter les droits humains ainsi que l'état de droit. Il a également encouragé la

poursuite du dialogue et de la réconciliation et demandé que soit assuré un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin.

Dans la même déclaration, le Conseil a également souligné son soutien sans faille à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar. Il a répété qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes de la crise sévissant dans l'État rakhine et créer les conditions nécessaires au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées. Enfin, il a réaffirmé son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance politique, à l'intégrité territoriale et à l'unité du pays.
